Convocation à l'assemblée générale du C.I.Q. d'Eoures

L'Assemblée générale Ordinaire de votre C.I.Q aura lieu cette année

le samedi 2 février 2019 à 9h30 précises

Dans les locaux de la Maison de Quartier, place JB Auffan :

Ordre du jour :

Rapport moral de 2018 et quitus
Rapport financier de 2018 et quitus
Renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration
Démission de l'actuel bureau
Renouvellement du bureau
Questions diverses

Les candidats souhaitant devenir membres du bureau sont invités à se faire connaitre par lettre, adressée au C.I.Q. avant le 31 décembre 2018.

Bulletin d'informations du Comité d'Intérêt de Quartier d'Éoures — Déc 2018

Éoures & vous

« J'espère que les engagements seront tenus, et que tous les enfants d'Eoures pourrons avoir accès au nouveau lycée d'Enco de Botte.»

Denis D'ANDREA
Président du CIQ

édito

Le 26 Mars 2009 la région donnait son accord de principe sur le lycée à Allauch.

Un peu d'histoire...

Il y a bientôt 16 ans que votre C.I.Q engageait ce combat pour un lycée public dans les 11ème et 12ème arrondissement ; il n'y avait alors aucun lycée, privé ou public, dans ce secteur.

Les premiers à s'être mobilisés, étaient Valérie Alvaux, Nadine Martin, Philippe Lecointre et moi-même. Lorsque en 2003 la région vote au PPI un lycée pour le 11ème, 12ème et Allauch nous pensions avoir réussi. Illusion de courte durée. Le choix du terrain de la Fourragère pour délocaliser le lycée Michelet nous fermait définitivement les portes de ce nouvel établissement. Le vote d'un lycée à St Mitre n'a pas non plus réglé le problème des enfants d'Allauch et de Plan Cuques. En réponse à cette situation, le collectif du lycée Enco de Botte a été créé. Il regroupait Plan de Cuques, Allauch et les hauts des 11ème et 12ème. Pendant 5 ans nous avons mené le combat.

C'est la pugnacité qui a payé, il a fallu tenir dans la durée et la transparence. Merci à Mathilde Cavin et Luce Nocera :

Juillet 2009 vote en séance plénière,

Octobre 2009, premier comité de pilotage et choix du projet pédagogique,

et enfin, si le délai est respecté, septembre 2019, ouverture du lycée d'Enco de botte. J'espère que les engagements seront tenus et que tous les enfants de ces secteurs pourront avoir accès à ce nouvel établissement de proximité.

Merci à toutes les personnes qui ont à un moment ou à un autre participé et aidé à la réalisation de ce projet.

C'est ce type d'action qui donne un vrai sens à mon engagement au sein du Ciq d'Eoures, depuis plusieurs années.

Ce journal est tiré à 875 exemplaires et distribué gratuitement à la population grâce à la participation des commerçants, artisans et professionnels de nos quartiers.

Si vous souhaitez que la publicité de votre commerce ou entreprise apparaisse sur le bulletin d'Eoures, vous pouvez contacter Daniel ZINOLA ou maryse.liaigre@free.fr (07 60 31 88 36) - conditions avantageuses pour les premières parutions.

Adresses utiles

Police secours : 17

Pompiers : 18

Allo Mairie : 0810 813 813

Pharmacie des Camoins
Tél. : 04 91 43 12 47

Cabinet médical d'Eoures
Docteur Michèle Bérenger
Tél. : 04 91 27 05 98 - 06 08 05 76 47
Docteur Rachid Mechouek
Tél. : 04 91 36 24 56

Cabinet Kinésithérapie, Ostéopathie
Robert Traversa, Audrey Norais, Anaïs Loiseau, Hélène Garcia (L.P.G.)
Tél. : 04 91 43 23 67

Kinésiologie : Valérie Gouge
18 b rue du Village —Tél. : 06 15 07 74 97

Ostéopathie : Margaux Nesonson
Tél : 06 24 93 20 47—sur rendez-vous
margauxnesonson@gmail.com

Infirmières : Place de l'Église
Tél : 06 34 28 44 49 - 06 62 29 31 38

Infirmier : Pierre Viscerta
Tél. : 06 80 02 55 29 - montée d'Éoures

Ambulance Sérénité : 04 91 53 26 07

Bureau municipal annexe de la mairie :
La Valentine - Tél. : 04 91 89 03 97

Commissariat de Police :
187, route Nationale - Saint-Marcel
Tél. : 04 91 18 22 50

Assistance sociale Eoures, Les Camions, La Treille
Tél. : 04 91 18 47 15 - 04 91 18 47 12

Infos quartier

Le tournant de la croix

QUIZZ EOURES : Cette croix, que les anciens désignent comme le « tournant de la croix » est à Eoures.

Oui, mais, où ? —> en cherchant bien, vous la trouverez rue Arnould

Quelle est son histoire ? —> Nous nous sommes mis en chasse et fouillons les archives pour trouver la réponse à cette question. Les explications dans le prochain bulletin ?

Loulou pense à nous. Il nous a écrit ...

Figure marquante d'Eoures, mémoire du village, amoureux des collines, Loulou a eu l'honneur d'un santon à son image.

Déjà 2 ans et demi que Loulou et sa femme ont quitté leur cher village d'Eoures pour se rapprocher de leurs enfants, petits enfants et arrière petits enfants dans le Tarn, à Puygouzon. Il nous raconte le beau mariage, comme dans les romans, de l'aînée de ses petites filles, Ambre, et l'anniversaire des 20 ans de sa dernière petite fille Clara.

Après 86 ans de vie en Provence, Loulou ne nous oublie pas. Il s'occupe beaucoup afin d'oublier ce gros chagrin d'avoir quitté Eoures : Il a délaissé les crèches pour les pigeonniers qui sont la tradition des paysages tarnais depuis la révolution, voire le 16ème siècle.

Ce printemps, il a fait une exposition de pigeonniers à la médiathèque de Puygouzon qui a eu un très grand succès. Il emploie les matériaux naturels de la région, pierre de taille, crépi chaud, tuiles rondes, et il fabrique lui-même terre cuite, ardoise et lauze. Il travaille également l'argile et fabrique des personnages célèbres de bandes dessinées

J'ai un grand projet d'une autre expo : je travaille l'argile que je fais cuire à la poterie Tarnaise.
J'ai changé complètement de style, je me rapproche des santons, à la seule différence c'est : que je réalise en terre cuite (argile) des personnages célèbres de bandes dessinées :
Charlot : Blanche neige et les sept nains, la belle et la Bête, Cendrillon, Lucky Luc, Zoro, Bécassine, Pinocchio, Nemo etc...etc...
J'en ai déja réalisé 72. sur 200 de prévus.
Taille environ 25 centimetres cuit et peint main.

Je vous garde toutes et tous dans mon coeur la plus belle place
Je termine mon petit bavardage et m'excuse sur mon silence
gros gros Bisous Tarnais
Je ne vous oublie pas
Jel Rosso

Eoures d'hier et d'aujourd'hui

La place Auffan : La présence de la SIMCA 1000 nous permet de dater la photo de gauche dans les années 60-70. La photo de droite a été prise en 2014. 1/2 siècle sépare ces 2 photos. L'unique changement est le nombre de véhicules..

Bulletin édité par le CIQ d'Eoures,
Place Jean-Baptiste AUFFAN,
13011 Marseille
Comité de rédaction :
Olga SABARTHES
Maryse LIAIGRE
Denis d'ANDREA
Collecte des dons :
Daniel ZINOLA

Le CIQ en actions

Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêt (PPRIF) « nous devons lutter contre autant d'injustice »

Le PPRIF a été approuvé le 22 Mai 2018. Ce plan injuste et inapplicable, a été élaboré par les services de la préfecture, après une parodie d'enquête publique. Sa mise en œuvre est entièrement à la charge des propriétaires immobiliers et fonciers des zones concernées.

Aucune mesure n'est prévue à l'encontre des collectivités et des pouvoirs publics imposant de réaliser des mises en conformité permettant le déclassement des zones à risques incendie ;

Pour les habitants des zones rouges et bleu foncé il va falloir investir, jusqu'à 10% de la valeur du bien immobilier dans un délai de 2 à 5 ans selon la nature des travaux imposés. Aucune mesure d'accompagnement n'a été prévue telles que des aides par des fonds publics ou des dispositifs de défiscalisation. Les matériaux modernes comme les volets roulants, les menuiseries aluminium ou PVC des maisons qui ont été construites lors de la dernière décennie, devront être supprimés pour de bonnes vieilles menuiseries en bois. Vous devrez équiper tous les portails d'accès de vos propriétés de serrures normalisées pour laisser le passage aux services incendie. Ces clés ou « passes » ne tarderont pas à être dans les mains de voyous qui pourront entrer chez vous sans avoir à en forcer l'accès.

Ce plan appelle de nombreuses questions. Qui a accordé les permis de construire ? Qui est propriétaire des voiries trop étroites ? Qui est propriétaire des réseaux de bornes incendie en nombre insuffisant ? Qui a enfoui systématiquement sous la pile de dossiers, tous les projets de DFCI, ces pistes à usage exclusif des services incendie ?

Il faut savoir que des points comme le débroussaillage ont été imaginés et écrits pour diminuer la charge de la collectivité ou de l'état ; Les propriétaires dont la maison est à 50 mètres d'une zone boisée appartenant à une collectivité ou à un parc national doivent débroussailler sur 50 mètres supplémentaires les terrains qui ne lui appartiennent pas, qu'ils soient publics ou privés. Les propriétaires sur les zones rouges, qui avaient les surfaces suffisantes, conformes au PLUi, pour permettre à leurs enfants de construire ou pour vendre afin d'assurer un complément de retraite pourront mettre ces beaux projets aux oubliettes car les zones rouges deviennent inconstructibles.

Nous devons lutter devant autant d'injustice et de contraintes que l'on nous impose. Votre CIQ ainsi qu'un grand nombre de CIQ du 11ème arrondissement vont soutenir la fédération des CIQ du 11ème arrondissement qui va intenter un recours en justice.

Ceux qui avaient fait un recours gracieux (dont le refus a été signifié par une lettre type) pourront faire un recours à titre personnel en se joignant au recours de la fédération des CIQ du 11ème arrondissement.

S'agissant des propriétaires qui n'auraient pas exercé un tel recours gracieux, la décision approuvant le PPRIF pourra être contestée par la voie d'une demande d'abrogation sans condition de délai.

Cette dernière devra dans un premier temps être adressée au préfet.

En l'absence de réponse du préfet dans un délai de deux mois ou dans le cas d'une décision explicite de rejet, le tribunal administratif de Marseille pourra être saisi.

Pour le CIQ d'Éoures, Pierre Rigaud

Deux avocats en charge des recours :

Pour la fédération du 11ème et les particuliers

Maître BARBEAU BOURNOVILLE
Avocat Associé 04 67 22 09 09.
m.barbeau@cgcb-avocats.com
Prix de la procédure 1800€ TTC

Pour les particuliers

Maître Hachem, 69 rue Sainte, Immeuble Le Grignan bat A 13001 Marseille
benjamin.hachem@hotmail.fr
Prix de la procédure 1680€ TTC
tarif dégressif en fonction du nombre de requêtes

Infos quartier

Eoures se rénove : requalification de la place Auffan et du parvis de Notre Dame d'Eoures

Plan de rénovation de la place Auffan

Tout le réseau d'eau potable a déjà été rénové, depuis l'avenue de la Bringueronne jusqu'à la sortie d'Eoures (rond point du terminus du 12)

Les travaux de requalification de la Place JB Auffan et de la Place de l'Eglise ont démarré :

- agrandissement du parking,
- rénovation du jeu de boules,
- création d'une fontaine,
- amélioration de l'éclairage public,
- caméra de vidéo-surveillance,
- etc.

La fin des travaux est prévue fin février 2019.

Image de synthèse de la place de l'église rénovée

Associations

Eoures en danger : une pause pour l'association

C'est par la pression de l'urbanisation massive qui menaçait les paysages et le caractère villageois d'Eoures, que l'association Eoures en danger s'est réactivée en 2011, après quelques années de sommeil.

En effet, par le fait d'un POS 2000 beaucoup trop favorable aux promoteurs, deux projets immobiliers d'ampleur avaient été déposés à Eoures, au 56 chemin de la Pageotte : d'un coté, un projet de 97 logements sur 4 immeubles R+2 et R+3. De l'autre côté, un projet de 73 logements sur 2 "barres" d'immeubles. En 2012, un 3ème projet de 60 villas, "Eoures Park", a été déposé chemin de la Thuilière.

Plus récemment, en 2015, un projet de 40 logements sur4 immeubles (R+2 et R+1) a été déposé au 26 boulevard des cigales.

Ainsi, pendant 5 ans, l'association a été particulièrement active contre l' « urbanisation sans aménagements » : nombreux courriers à la direction de l'urbanisme de Marseille, réunions publiques, rencontre avec les élus, tracts distribués dans les boîtes aux lettes, banderoles déployées place Auffan, réalisation d'un site internet, actions coordonnées avec les autres CIQ du secteur, articles dans la Provence et dans le bulletin d'Eoures, information régulière des adhérents,…

En partie grâce aux actions de l'association, les 2 projets du 56 chemin de la Pageotte ont fini par faire l'objet d'un refus de permis de construire en 2012. Les 170 logements se sont transformés en 2 fois 22 villas des lotissements Chevêche et Marie Laure.

Le projet Eoures Park , lui, a vu le jour.

Les 40 logements du boulevard des cigales ont été refusés en 2015, puis en 2016 : « trop dense compte tenu du secteur ».

L'association a également défendu avec force le cadre de vie villageois d'Eoures lors de la concertation pour le PLU 2014, en particulier contre les zones UR2 de la montée d'Eoures autorisant la densification avec des hauteurs de constructions à 12 m. L'association a alerté inlassablement les pouvoirs publics en attirant l'attention sur la vétusté des réseaux pluviaux, en regrettant que les réservations prévues au PLU pour les alignements de voirie ne soient pas systématiquement préemptés par les pouvoirs publics lors de la délivrance de nouveaux permis de construire. Ce qui permettrait à terme d'élargir les trottoirs, d'améliorer la visibilité des carrefours, et de sécuriser les cheminements piétons.

Aujourd'hui, même si le combat contre l'urbanisation anarchique n'est pas terminé, le futur PLUi devient plus favorable à la préservation du caractère villageois, car il privilégie l'alignement à l'existant : pour tout le village d'Eoures, il limite à 7m50 les hauteurs des nouvelles constructions; Il éloigne donc, de fait, les gros bétonneurs.

Ainsi, de le la manifestation sur le vieux port contre le POS en mai 2000 et jusqu'à l'arrivée de ce PLUi apaisé l'association Eoures en danger a joué son rôle de défense d'un habitat de village à taille humaine.

Le nouveau combat à mener porte sur les modalités brutales d'imposition du PPRIF, combat qui a été pris à bras le corps par le CIQ. j'ai mis en pause l'association et j'ai rejoint le CIQ pour poursuivre le combat.

Je tiens à remercier tous les adhérents et tous les membres actifs qui, par leur soutien financier, leurs contributions pertinentes et leur connaissance sans faille du quartier ont permis de faire perdurer et renforcer l'attachement à notre beau village d'Eoures.

Pour l'association , la présidente
Maryse Liaigre

Vie de quartier

Comité des fêtes d'Eoures : un seul mot : merci !

Merci pour votre participation en nombre aux évènements proposés dans le cadre de la fête annuelle d'Eoures. Une nouvelle fois, nous avons essayé de proposer des nouveautés pour le plaisir de tous avec :

*le château gonflable accessible librement pour les enfants tout au long du weekend,

*le concert en live du groupe Trizy Live Orchestra le samedi soir qui a permis à tous les participants, jeunes et moins jeunes, de se dégourdir les jambes au rythme des musiques (nous étions près de 150 !)

*le FoodTruck Chez Polloch' pour se restaurer de manière originale avec des produits frais et de qualité.

Nous avons aussi fait la part belle aux activités traditionnelles de la fête avec le concours de belote contrée du vendredi qui a réuni encore une fois 20 équipes, mais aussi les concours de pétanque suivant diverses formules (équipe choisie ou à la mêlée), avec au total près de 120 participants tout au long du weekend, et surtout le repas traditionnel du dimanche midi ayant réuni cette année 170 convives autour d'une appétissante Gardiane de Taureau !

Nous en profitons pour remercier aussi nos partenaires, et particulièrement Décathlon Aubagne et Le Pèbre d'Aï, qui nous accompagnent depuis plusieurs années, les commerçants du village d'Éoures et des alentours, les associations, le CIQ d'Eoures, sans oublier la Mairie du 11/12 et ses équipes (dont certains nous font l'honneur chaque année de nous rendre visite et de participer aux activités), pour leur implication à diverses échelles afin que ce rendez-vous annuel soit une réussite.

Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux lors de la prochaine édition, qui sera la première sur la nouvelle configuration de la Place Jean-Baptiste Auffan.

Mais d'ici là, nous espérons compter sur votre participation pour les prochains évènements de l'année : le Loto de Noël du 2 décembre, puis le concours de belote contrée au printemps.

Enfin, pour ceux qui n'auraient pas encore franchi le pas, nous faisons appel à vous pour adhérer au Comité des Fêtes. L'adhésion à l'association est totalement gratuite (bulletin téléchargeable à l'adresse suivante : http://adhesion.cdf.eoures.fr) et permettra, avec votre soutien, de pouvoir bénéficier des moyens indispensables au développement des manifestations dans le village.

Avec mes sentiments festifs,

Sébastien GUILLO
Président du Comité des Fêtes d'Eoures

Feux d'artifice dans votre jardin : quelle réglementation ?

Pour ne pas mettre en jeu votre intégrité physique mais aussi celle des autres, rappel de quelques règles : Il est interdit de façon permanente d'utiliser des artifices la nuit dans les zones urbanisées et sur la voie publique ainsi que dans tous les lieux où se tient un rassemblement de personnes et dans les immeubles d'habitation ou en direction de ces derniers (arrêté permanent n° 2010-00414 du 21 juin 2010) ;

Les plantations bordant les voies publiques : l'entretien, c'est tous les ans !

La règle : les arbres et les haies longeant une route nationale ou départementale doivent être plantés à au moins 2 m du domaine public routier. Les propriétés riveraines ou voisines de voies publiques situées à proximité d'un croisement, d'un virage ou d'un point dangereux (ou incommode) pour la circulation publique (route ou voie privée) peuvent être frappés de servitudes destinées à assurer une meilleure visibilité. Les propriétaires de ces terrains peuvent être contraints notamment de supprimer les plantations gênantes.

Les sanctions :
Entretenez régulièrement vos arbres et haies plantées afin qu'ils ne gênent pas la circulation des véhicules et des piétons. Cela concerne aussi bien les branches des arbres que leurs racines. A défaut, outre une amende pouvant aller jusqu'à 1500€, le juge saisi par le maire ou le préfet peut vous obliger à exécuter les travaux qui s'imposent au besoin sous astreinte.

Participez, adhérez… rejoignez votre CIQ

Réunions du CIQ les 1ers et 3èmes mercredi du mois à 18h à la maison de quartier place Auffan.
Nouveaux arrivants, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Célébrations mémorielles

1918—2018
Centenaire de l'armistice
de la première guerre mondiale

Cérémonie le 11 novembre à 11 heures, devant la plaque du monument d'Eoures, à la gloire des soldats de la guerre 1914-1918 morts pour la France. Maurice REY, conseiller départemental de Marseille, a tenu à se joindre à la population intergénérationnelle d'Eoures pour accomplir ce devoir de mémoire. Nous l'en remercions chaleureusement.

Le savez vous ?

Le monument aux morts d'Eoures a été érigé par Monsieur Boyer, tailleur de pierre d'Aubagne, d'après les plans de l'architecte Martin Perault.

La grille en fer forgé a été confectionnée par les élèves de l'école pratique de Marseille.

Il a été inauguré le 27 juin 1920.

Si aujourd'hui le souvenir des disparus s'est un peu estompé dans les mémoires, la cérémonie il y a 98 ans fut émouvante et touchante. Les enfants des écoles, sous la conduite de leurs directrice et directeur M. et Mme Rostaing chantèrent et déclamèrent d'émotionnantes strophes et déposèrent chacun un bouquet sur le monument.

Eoures, en cette journée d'été 1920, a su dignement honorer ses glorieux morts.

Associations

Les cours de Pilates : un passeport vers la santé

Cours de Pilates à la maison de quartier d'EOURES
les mardi à 18H, mardi à 19H et vendredi à 9H30 sur réservation.
Ambiance détendue et cours accessibles à tous.
Carnet de 3 tickets à 20 €.

PILATES

Pour plus d'informations, contacter **Laure de l'Association D'STRESS'13** au **06.72.85.83.10**

Bel Age, le club des séniors d'Eoures vous attend.

La présidente madame Augustin Maryse et ses bénévoles vous accueillent le jeudi de 14h à 17h à la maison de quartier.
Loto, animation, goûter, colis de noël,.. tout pour passer un bon moment dans la joie et la bonne humeur.

Inscription à partir de 55 ans, nous vous attendons .

à très bientôt !

Associations

Les artistes d'Eoures

À quoi sert l'art ?

Qu'est-ce que l'homme recherche à travers la création artistique ? L'art doit-il imiter la nature ? Peut-il s'en écarter ?

Est-il nécessairement beau ? La beauté est-elle subjective ou universelle ? L'artiste doit-il dépeindre sa pensée ? ou ses sentiments ?…

Vous vous posez toutes ces questions ? Alors venez nous rejoindre tous les jeudis de 9h à 12h à la maison de quartier.

Liberté de méthode et de technique pour la réalisation des travaux de créativité et d'art plastique - peinture, collage, pastel, etc....

Tous les jeudis de 9 h à 12 h — 1ère séance gratuite
Renseignements: 04 91 43 32 18 et 06 10 84 78 43
MAISON DE QUARTIER D'EOURES
PLACE J.B. AUFFAN -13011 MARSEILLE

Association Maestria Manuelles

L'Association MAESTRIA MANUELLES organise le dimanche de 9h a 12h à la maison de quartier d'Eoures :

ATELIER DE MOSAÏQUE Pour les débutants et les initiés,

Exposition Tendances créatives au Parc Chanot du 14 au 17 mars 2019 "La mosaïque dans tous ses états",

et voyages programmés autour de la mosaïque.

Prix des cours
Inscription :15€, Trimestre: 129€ / 36H.

Tous les dimanches de 9h à 12h
Renseignements : Monique Marcellin tél 0491441914
Mail: moniquemosaic13@gmail.com

MAISON DE QUARTIER D'EOURES

PLACE J.B. AUFFAN -13011 MARSEILLE

Célébrations mémorielles

1918—2018
Centenaire de l'armistice
de la première guerre mondiale

Les copains de la belle époque
Il y a cinquante ans, un ancien d'Eoures, Antoine CAMOIN, évoquait le bon temps d'avant la grande guerre.

Il y avait mon grand-père, Vincent Bérenger, dit « Patelle » car il ramassait souvent des arapèdes, dites patelles lorsque la pêche était médiocre. Dans les fêtes de village , il chantait les succès de l'époque « embrasse moi Ninette », « viens Poupoule»…

François Bérenger, dit « Lou blagaïrè » car il racontait ses exploits de pêches miraculeuses qui n'existaient que dans son imagination,

Léon Camoin, dite « Pète ». Très bon danseur, on l'appelait le roi de la valse. Il avait toujours sa pipe à la bouche, même quand il dansait.,

Maurel, l'ermite. Il habitait un cabanon perdu dans la colline. Des chasseurs ont découvert son cadavre rongé par les rats,

Félix Miechamp dit « Bazaine ». Il vivait seul dans une baraque délabrée, cultivait sa vigne et faisait son vin. Exalté après quelques canons, il partait sur la route en faisant de grands discours d'une tonitruante éloquence,

Olive dit « pèbre », poivre en provençal. D'un naturel susceptible, il avait la répartie cinglante, un physique pittoresque et un tempérament d'acteur. Il avait été choisi par Marcel Pagnol comme figurant dans le film Regain. C'était sa grande fierté. Observateur et défenseur de la nature, on dirait maintenant écolo, il mangeait les serpents , mais protégeait les oiseaux.

Mon grand-père était le grand ami d'Olive. Quand ils s'attablaient chez nous devant une chopine de rouge, ils s'entendaient à merveille. Mais arrivait forcément le chapitre de la chasse aux tourdres et aux rigau, et là tout se gâtait.. Ca finissait toujours par une mémorable engueulade et ils se quittaient fâchés pour la journée.

Tous ces braves gens vivaient heureux et insouciants, ignorant la grande catastrophe qui allait meurtrir toutes les familles : LA GRANDE GUERRE

Sur 52 familles, il y eut 23 époux et fils qui ne sont pas revenus.

3 jours de fête en juin…

Château gonflable

Ballade dans les collines

Food trucks

Concours de contrée

images de la fête : des activités pour tous

Concours de pétanque

Exposition mosaïque

Repas traditionnel du dimanche

Concert du groupe Trizy Live Orchestra